

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents  
comptables (B-S) - Dépôt le 30/07/2024 - 13306 - 1991 B 01218 - 352 383 715 - AIRBUS  
HELICOPTERS

Certifiée conforme  
à l'original

AIRBUS HELICOPTERS S.A.S.

BILAN AU 31/12/2023

ACTIF (en millions d'Euros)	Notes	Amort.		Net	Net
		Brut	ou prov.		
		31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé		-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	(2)	242	203	39	36
Immobilisations corporelles	(3)	1 825	1 089	736	720
Immobilisations financières	(4)	2 849	7	2 842	435
Total actif immobilisé		4 915	1 299	3 617	1 190
Stocks	(5)	2 917	392	2 526	2 274
Avances et acomptes versés sur commandes		248	0	248	233
Créances d'exploitation	(6)	1 759	38	1 721	1 313
Créances diverses	(6)	260	10	249	184
Disponibilités		837	0	837	1 004
Charges constatées d'avance	(16)	4	0	4	8
Total actif circulant		6 026	440	5 586	5 015
Ecart de conversion actif		5		5	7
<b>TOTAL</b>		<b>10 946</b>	<b>1 739</b>	<b>9 207</b>	<b>6 213</b>

PASSIF (en millions d'Euros)	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Primes		56	56
Réserve légale		59	59
Réserves libres		16	16
Report à nouveau		0	-
Résultat de l'exercice		2 758	71
Subventions d'investissement		10	11
Provisions réglementées		117	111
Capitaux propres	(12)	3 602	908
Autres fonds propres	(12)	281	271
Provisions pour risques et charges	(8), (9) & (10)	698	768
Dettes financières	(11)	-	0
Avances et acomptes reçus sur commandes	(13)	2 613	2 669
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(7)	928	865
Autres dettes diverses	(7)	326	348
Produits constatés d'avance	(16)	756	379
Total dettes		4 623	4 260
Ecart de conversion passif		4	5
<b>TOTAL</b>		<b>9 207</b>	<b>6 213</b>

## COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

(en millions d'Euros)	Notes	31/12/2023	31/12/2022
<b>Chiffre d'affaires</b>	(20)	4 161	3 662
Autres produits d'exploitation et variation de production stockée	(23)	330	62
Achats consommés		-3 182	-2 648
<b>Valeur ajoutée</b>		1 309	1 076
Subventions d'exploitation		1	2
Impôts, taxes et versements assimilés		-47	-50
Charges de personnel	(14)	-1 064	-891
<b>Excédent brut d'exploitation</b>		198	136
Dotations aux amortissements	(2) et (3)	-83	-80
Dotations et reprises de provisions	(6) et (8)	48	-31
Autres produits		16	37
Autres charges		-33	-65
<b>Résultat d'exploitation</b>		145	-3
Résultat financier	(21)	267	93
<b>Résultat courant</b>		412	90
Résultat exceptionnel	(22)	2 369	-13
<b>Résultat net avant impôts</b>		2 781	77
Impôt sur les bénéfices	(15)	0	18
Participation des salariés au résultat		-23	-25
<b>RESULTAT NET</b>		2 758	71

## Note 1 :

### 1.1. Principes et méthodes comptables

Les comptes présentés ont été établis conformément aux dispositions de l'art. 810-7 du PCG (modifié par le Règlement ANC 2020-05 du 24 juillet 2020).

Les opérations réalisées avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché (PCG art. 832-16).

### 1.2. Recherche et Développement

Les frais de recherche, de développement et d'industrialisation totalement autofinancés sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus, conformément à l'option autorisée par l'art. 212-3.1 du PCG.

### 1.3. Immobilisations

#### 1.3.1 Incorporelles

Les logiciels sont évalués à leur coût de revient, les progiciels à leur coût d'achat et sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans à compter de la date à laquelle ils sont mis en service. Les logiciels développés en interne sont évalués à leur coût de production et amortis linéairement sur 5 ans à compter de leur mise en service.

#### 1.3.2 Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à la valeur d'apport pour celles ayant fait l'objet de l'apport partiel d'actif de la société Aérospatiale (à laquelle a succédé la société Airbus Group) à la société Airbus Helicopters.
- à leur coût d'acquisition pour celles entrées depuis dans le patrimoine social.

Au cours de l'exercice 2005, les durées d'amortissement ont été modifiées pour répondre aux évolutions induites par la nouvelle norme, et ont été alignées sur les durées d'utilisation économiques. Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilisation économique ou en unités d'œuvres :

· Constructions :	10 ans à 30 ans
· Ouvrages d'infrastructure et installations générales :	10 ans à 20 ans
· Installations complexes spécialisées :	5 ans à 10 ans
· Matériel et outillage industriels :	5 ans à 10 ans
· Matériels aériens immobilisés :	3 ans à 10 ans
· Autres :	3 ans à 10 ans

L'amortissement dérogatoire correspond, soit à la différence entre l'amortissement linéaire et l'amortissement dégressif, soit à la différence entre l'amortissement linéaire et l'unité d'œuvre (Note 22.2).

Les dépenses de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées, sauf dans le cas où elles contribueraient à l'augmentation de la productivité ou de la durée de vie de l'immobilisation.

#### 1.3.3 Immobilisations financières

Leurs valeurs brutes sont enregistrées au coût historique d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage pour Airbus Helicopters. Elle est déterminée soit en calculant la quote-part correspondante de situation nette, ou en tenant compte de la rentabilité future et des perspectives.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

#### 1.4. Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque leur coût se trouve supérieur à la valeur probable de réalisation. Airbus Hélicopters utilise des ratios d'obsolescence de pièces selon les mouvements de stocks ferrailés réellement constatés. Les mouvements ont été analysés sur une période suffisamment longue pour permettre d'avoir des coefficients en rapport avec l'activité spécifique d'Airbus Helicopters.

Les en-cours de production, les produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production, duquel sont exclus les charges financières, les frais de recherche et développement, les frais d'administration générale et de distribution, et les charges de sous activité.

La méthode de dépréciation des en-cours est détaillée dans la note 1.7.

#### 1.5 Créances

Les créances clients sont provisionnées en fonction de leur date d'exigibilité et sur une analyse historique et statistique.

Ces provisions peuvent faire l'objet d'un ajustement au cas par cas par le crédit manager en fonction des informations dont il dispose.

#### 1.6. Avances et acomptes reçus sur commande en cours

Les avances de trésorerie accordées dans la réalisation de contrats long terme sont enregistrées dans la rubrique "Avances et acomptes reçus sur commande en cours" au passif du bilan.

Les avances et acomptes reçus sur commande en cours sont amortis en fonction de la facturation des éléments concernés.

#### 1.7. Contrats à long terme

Le chiffre d'affaires et la marge des contrats à long terme, est comptabilisée selon la méthode de l'avancement par les coûts encourus et pour certains contrats spécifiques en fonction de la réalisation des shipsets de fabrication.

La marge à terminaison de ces contrats est estimée sur la base d'analyses des coûts et des recettes à terminaison révisées de manière périodique et régulière pendant toute la durée des contrats.

Elle sont valorisées aux cours de clôture pour les opérations en monnaies étrangères, sauf s'il existe des couvertures spécifiques.

Toute perte probable sur un contrat est provisionnée pour sa totalité. Les provisions sont inscrites en dépréciation des en-cours au prorata de leur valeur à la clôture ramenée au montant des coûts restant à encourir, et en provisions pour risques pour le complément.

La société réalise également un nombre important de contrats qui ne s'apparentent pas à des contrats long terme et sont comptabilisés selon la méthode de l'achèvement, avec une reconnaissance du chiffre d'affaires à la livraison (cf. note 1.16). Les pertes probables sur ces contrats sont comptabilisées de manière similaire aux contrats à long terme.

#### 1.8. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement le Tigre, le NH90 et le HXBR, dont le chiffre d'affaires est constaté au rythme de l'avancement des coûts, ainsi que des contrats de développement, et des activités de supports et services (cf. Note 16).

#### 1.9. Provisions pour risques et charges

En application du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables sur les passifs, les provisions sont constituées en fonction de l'estimation du risque encouru ou de la charge exposée, assise sur les meilleurs éléments connus.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. L'estimation du montant figurant en provision correspond à une sortie de ressource qu'il est probable que la société doive supporter pour éteindre cette obligation. Si aucune estimation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée.

Les passifs éventuels font le cas échéant l'objet d'une information en annexe.

Les principales natures de provisions sont les suivantes :

- Les provisions pour pertes à terminaison, toute perte probable à terminaison est provisionnée pour sa totalité (Cf. Note 8.1)
- La provision pour garantie sur contrats est une provision statistique basée sur les ventes des appareils (nombre de mois d'exposition statistique par appareil multiplié par le coût moyen des garanties pour un mois par type d'appareil)
- La provision pour risques divers sur contrats regroupe des litiges directement affectables à des contrats spécifiques
- Les provisions pour perte de change matérialisent le risque de change pour les éléments non couverts.
- Les provisions pour retraite sont décrites dans la note 1.11
- La provision pour médaille du travail prend en compte les paramètres usuels (revalorisation, espérance de vie, turnover).

### 1.10. Prestations à fournir

Les prestations à fournir correspondent aux dépenses qui restent à encourir afin d'obtenir la réception définitive de l'appareil concerné.

### 1.11. Engagement de retraites et avantages similaires

Airbus Helicopters utilise la méthode dite des « droits à terme » (recommandation n° 2003-R01 du CNC).

Des évaluations actuarielles sont régulièrement effectuées afin de déterminer le montant des engagements de la Société au titre de ces prestations. Cette évaluation intègre des hypothèses d'évolution des salaires, d'âges de départ et de rentabilité des placements à long terme.

Depuis 2021, la société applique la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite. Selon cette nouvelle approche, à partir du moment où, d'une part, aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et, d'autre part, les droits plafonnent après un certain nombre d'années d'ancienneté (N), ce sont les N dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise qui lui confèrent les droits au moment de son départ en retraite. Cette méthode d'évaluation des engagements d'indemnités de départ en retraite consiste à linéariser l'acquisition des droits sur la période précédant la retraite et permettant d'obtenir les droits plafonnés.

L'incidence des variations d'hypothèses est comptabilisée en compte de résultat, sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés. La fraction des écarts actuariels cumulés à la fin de l'exercice précédent excédant 10% de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture (ou 10% de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture avant déduction du régime) est amortie sur la durée de vie moyenne attendues des membres du personnel bénéficiant de ce régime.

### 1.12. Trésorerie

La trésorerie est constituée par des fonds immédiatement disponibles ou disponibles dans des délais réduits (principalement obligations et autres titres représentatifs de créances, dépôts et prêts à court terme, intérêts inclus). Les disponibilités et quasi disponibilités sont évaluées au coût historique, proche de leur valeur de réalisation.

Une convention a été signée entre Airbus Helicopters SAS et Airbus group SE. L'objet de la convention comprend la coordination des relations avec les banques, la centralisation de la trésorerie, l'exécution des transactions de trésorerie, les financements et placements financiers.

La société Airbus Helicopters SAS bénéficie de la liquidité du groupe Airbus au travers de cette convention et peut compter sur le support financier de la société Airbus pour les 12 prochains mois. Les comptes courants liés à cette centralisation de trésorerie sont inclus dans le montant des disponibilités présentées au bilan.

A la lumière de ces éléments, les comptes 2023 ont été préparés et finalisés selon l'hypothèse que la continuité d'exploitation est assurée.

### 1.13. Opérations en monnaies étrangères

Les charges et produits libellés en monnaies étrangères sont enregistrés au cours de change de transaction ou au taux moyen de couverture.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de change du jour du bilan de clôture à l'exception de celles qui font l'objet d'une couverture de change, et sont évaluées dans ce cas-là au cours moyen des couvertures. Les écarts de conversion constatés sont inscrits, suivant le cas, en écart de conversion actif ou passif.

Les pertes de change latentes font l'objet de provisions pour risques, elles sont déterminées après :

- compensation entre les gains et les pertes latents provenant d'opérations de termes voisins et libellés dans une même monnaie dont le marché est organisé, ou assimilé
- prise en compte de la revalorisation des engagements de couverture, celle-ci n'étant pas constatée dans les comptes d'écart de conversion.

### 1.14. Comptes consolidés

Les comptes d'Airbus Helicopters sont consolidés dans Airbus SE.

### 1.15. Comptabilisation des produits

Les principaux produits issus des activités d'Airbus Helicopters sont comptabilisés de la manière suivante :

- la reconnaissance du chiffre d'affaire pour les contrats à long terme se fait à l'avancement (cf. Note 1.7)
- pour les autres programmes, le chiffre d'affaire est reconnu à la livraison.

## Note 2 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en millions d'Euros)	Brut	Amortissement	Net	Net
	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2022
Concessions, brevets, licences	225	203	21	23
En-cours	17	0	17	12
<b>Total</b>	<b>242</b>	<b>203</b>	<b>39</b>	<b>36</b>

Variation en Brut (en millions d'Euros)	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Autres mvts	31/12/2023
Concessions, brevets, licences	217	4	0	5	225
En-cours	12	10	0	-5	17
<b>Total</b>	<b>229</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>242</b>

Variation des Amortissements (en millions d'Euros)	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Concessions, brevets, licences	193	10	0	203
<b>Total</b>	<b>193</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>203</b>

### Note 3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions d'Euros)	Brut	Amortissement	Net	Net
	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2022
Terrains	47	25	22	22
Constructions	543	337	206	209
Installations techniques, matériels et outillages industriels	967	640	327	340
Autres	96	86	10	7
En-cours, avances et acomptes	171	0	171	142
<b>Total</b>	<b>1 825</b>	<b>1 089</b>	<b>736</b>	<b>720</b>

Les prototypes immobilisés ont été reclassés de immobilisations autres à installations techniques, matériels et outillages industriels.

Variation en Brut (en millions d'Euros)	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Autres mvts	31/12/2023
Terrains	46	0	0	2	47
Constructions	530	0	0	14	543
Installations techniques, matériels et outillages industriels	923	0	3	46	967
Autres	90	5	0	2	97
En-cours, avances et acomptes	142	86	0	-57	171
<b>Total</b>	<b>1 730</b>	<b>91</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>1 825</b>

Variation des Amortissements (en millions d'Euros)	31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres mvts	31/12/2023
Terrains	23	2	0	0	25
Constructions	321	17	0	0	337
Installations techniques, matériels et outillages industriels	582	60	3	0	639
Autres	84	3	0	0	88
<b>Total</b>	<b>1 010</b>	<b>82</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1 089</b>

## Note 4 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en millions d'Euros)	Brut 31/12/2023	Provisions 31/12/2023	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Titres de participation	2 791	0	2 791	384
Prêts	41	0	41	40
Autres immobilisations financières	16	7	10	10
<b>Total</b>	<b>2 849</b>	<b>7</b>	<b>2 842</b>	<b>435</b>

## Note 5 - STOCKS ET EN-COURS

(en millions d'Euros)	Brut 31/12/2023	Provisions 31/12/2023	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Matières premières et autres approvisionnements	44	7	37	45
En-cours de production	1 530	110	1 420	1 248
Produits intermédiaires et finis	1 344	275	1 069	980
<b>Total</b>	<b>2 917</b>	<b>392</b>	<b>2 526</b>	<b>2 274</b>

## Note 6 - CREANCES D'EXPLOITATION

### 6.1 : Créances d'exploitation

(en millions d'Euros)	Brut 31/12/2023	Provisions 31/12/2023	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Clients et comptes rattachés	1 759	38	1 721	1 313
Autres créances d'exploitation	260	10	249	184
<b>Total</b>	<b>2 018</b>	<b>48</b>	<b>1 970</b>	<b>1 497</b>

### 6.2 : Etat des échéances des créances – Clients et Créances d'exploitation

(en millions d'Euros)	Total	1 an	A + d'1 an
<b>Créances clients</b>	<b>1 759</b>	<b>1 728</b>	<b>32</b>
Personnel	0	0	-
Etat	138	138	-
Groupe et Associés	118	-	-
Débiteurs divers	3	3	-
<b>Autres créances d'exploitation</b>	<b>260</b>	<b>142</b>	<b>0</b>

## Note 7 - DETTES D'EXPLOITATION

### 7.1 : Dettes d'exploitation

(en millions d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fournisseurs	928	865
Autres dettes d'exploitation	326	348
<b>Total</b>	<b>1 254</b>	<b>1 213</b>

### 7.2 : Etat des échéances des dettes – Fournisseurs et Dettes d'exploitation

(en millions d'Euros)	Total	1 an	1-5 ans	+ 5 ans
Dettes fournisseurs	928	928	-	-
Personnel	170	170	-	-
Organismes sociaux	51	51	-	-
Etat	69	69	-	-
Charges à payer	8	8	-	-
Divers	28	28	-	-
Autres dettes d'exploitation	326	326	-	-

## Note 8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en millions d'Euros)	31/12/2022	Dotations	Consommation	Reprises	Autres	31/12/2023
Provisions pour prestations à fournir	195	68	46	6		211
Provisions pour pertes à terminaison	48	9	18	0		39
Provisions pour garanties sur contrats	35	16	0	15		36
Provisions pour risques divers sur contrats	139	62	14	16		172
Provisions pour pertes de change	2	0	1	0		1
Provisions pour pensions et obligations similaires	349	21	16	1	-114	239
<b>Total</b>	<b>768</b>	<b>176</b>	<b>95</b>	<b>38</b>	<b>- 114</b>	<b>698</b>

### 8.1 : Provisions pour pertes à terminaison

(en millions d'Euros)	31/12/2022	Dotations	Consommations	Reprises	31/12/2023
Série militaire	24	9	8	-	26
Série civil	8	-	7	-	2
Support et services	15	0	3	-	11
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>39</b>

### 8.2 : Provisions pour risques divers sur contrats

Les provisions pour risques divers sur contrats concernent principalement des pénalités et des coûts de réparations et rétrofits à réaliser sur les appareils.

### 8.3 : Provisions pour prestations à fournir

Par programmes, les provisions pour prestations à fournir se décomposent comme suit :

(en millions d'Euros)	31/12/2022	Dotations	Consommation	Reprises	Transfert	31/12/2023
Série militaire	-	-	-	-		-
Série civil	173	58	46	6	4	182
Support et services	22	11	0	-	4	29
<b>Total</b>	<b>195</b>	<b>68</b>	<b>46</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>211</b>

## Note 9 - INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

Les charges annuelles représentatives des indemnités de départ en retraite s'analysent comme suit :

(en millions d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Droits acquis durant l'année	13	16
Droits utilisés dans l'année	-17	-19
Coût financier sur la valeur actuarielle des droits accumulés	8	4
Amortissement du différé	0	0
<b>Charges nettes de retraite</b>	<b>3</b>	<b>1</b>

La valeur actuarielle s'analyse comme suit :

(en millions d'Euros)		31/12/2023	31/12/2022
<b>Valeur actuarielle des :</b>			
Droits accumulés sans projection de salaires (ABO)	(1)	153	168
Droits accumulés avec projection de salaires (DBO)	(2)	222	243
Valeur actuarielle des octrois et extensions de garanties, pertes et gains actuariels non amortis	(3)	-103	-79
Fond collectif Indemnités Fin de carrière	(4)	114	
<b>Passif net comptabilisé</b>	<b>(2) - (3) - (4)</b>	<b>211</b>	<b>322</b>

Hypothèses	2023	2022
Taux d'intérêt	4,00%	3,10%
Taux d'augmentation moyen des salaires	3,00%	3,00%

Le 25 février 2022, un nouvel accord sur la protection sociale Santé et Prévoyance a été signé.

En compensation, à partir du 1er janvier 2024 les salariés partant en retraite devront désormais effectuer leur préavis.

Compte tenu des principes comptables appliqués par la société, l'effet de la réévaluation des services passés sera amortie sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés (16,4 ans). L'amortissement au titre de l'exercice 2023 est un produit de 4,9 m€.

## Note 10 - DETTES FINANCIERES

(en millions d'Euros)	31/12/2022	1 an	1-5 ans	+ 5 ans	31/12/2023
Emprunts divers	-	-	-	-	-
"Daily Déposit"	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Note 11 - CAPITAUX PROPRES ET AUTRES FONDS PROPRES

### 11-1 Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'Euros)	Capital Social	Prime	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Subventions d'invest.	Provisions réglementées	Total Capitaux Propres
Au 31 Décembre 2021	586 212	55 608	159 854	364 374	490 479	11 131	104 708	1 772 366
Augmentation Capital								0
Augmentation prime d'émission								0
Variation des provisions							5 814	5 814
Dividende			-85 386	-854 853				-940 239
Affectation du résultat				490 479	-490 479			0
Résultat de l'exercice					70 512			70 512
Subventions d'invest.						-5		-5
Au 31 Décembre 2022	586 212	55 608	74 468	0	70 512	11 126	110 522	908 449
Augmentation prime de fusion								0
Variation des provisions				152			6 544	6 696
Dividende				-70 512				-70 512
Affectation du résultat				70 512	-70 512			0
Résultat de l'exercice					2 757 877			2 757 877
Subventions d'invest.						-930		-930
Au 31 Décembre 2023	586 212	55 608	74 468	152	2 757 877	10 196	117 066	3 601 579

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans les capitaux propres car elles sont destinées à acquérir ou produire des valeurs immobilisées.

La subvention reçue est comptabilisée au débit d'un compte financier par le crédit du compte 1380010000.

La reprise de la subvention d'investissement qui a financé une immobilisation amortissable s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise ou créée au moyen de la subvention.

Cette fraction de subvention devant être rapportées au résultat est débitée au compte 1398010000.

### 11-2 Autres fonds propres

Les autres fonds propres sont constitués des avances de l'Etat dont les remboursements sont effectués sur la base d'un montant fixé au contrat, à chaque livraison d'appareils. La rémunération est basée sur une estimation d'un nombre d'appareils livrés sur la période de la subvention, réalisée lors de la signature de la subvention, et mise à jour chaque clôture.

(en millions d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Avances remboursables	250	252
Intérêts courus	31	19
Total	281	271

## Note 12 - VENTILATION DES AVANCES ET ACOMPTEES

(en millions d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Séries	2 295	2 261
Supports et services	302	377
Autres	17	31
<b>Total</b>	<b>2 613</b>	<b>2 669</b>

## Note 13 - DONNEES SOCIALES

(en millions d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Charges de personnel	1 064	891
Effectif moyen global (en équivalent temps plein)	9 232	8 663
Ingénieurs et Cadres	5 109	4 639
Agents techniques et de maîtrise	3 661	3 650
Ouvriers	463	374

## Note 14 - IMPOTS

AH SAS est membre du groupe d'intégration fiscale de Airbus SAS.

La convention d'intégration fiscale prévoit que:

- l'impôt sur les sociétés et les déficits fiscaux de l'entité soient appréhendés par l'entité de manière équivalente à si elle ne faisait pas partie du groupe.
- l'entité ne prenne pas d'engagement de paiement d'impôt vis-à-vis des autres membres du groupe qui puisse être supérieur à celui qu'elle aurait dû prendre en l'absence d'intégration fiscale.

### 14-1 Analyse du produit charge d'impôt

(en millions d'Euros)	Résultat avant impôt 31/12/2023	Impôts 31/12/2023	Résultat après impôt 31/12/2023	Résultat après impôt 31/12/2022
Résultat courant après participation	389	0	389	83
Résultat exceptionnel	2 369	0	2 369	-13
<b>Total</b>	<b>2 758</b>	<b>0</b>	<b>2 758</b>	<b>71</b>

### 14-2 Situation fiscale latente

(en millions d'Euros)	2022	Variation	2023
<b>Impôt latent à payer sur :</b>			
Provisions règlementées	28	1	29
Instruments financiers	0	0	0
Autres charges déduites fiscalement	1	-1	0
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>29</b>
<b>Impôt payé d'avance sur :</b>			
Organic	1	1	2
Indemnité de départ en retraite	86	-27	59
Participation	0	-1	-1
Provisions pour pertes à terminaison	18	-2	16
Provisions pour prestations à fournir	-5	-2	-7
Autres provisions	88	4	92
<b>Total</b>	<b>189</b>	<b>-27</b>	<b>161</b>
<b>Impôt payé d'avance</b>	<b>160</b>	<b>-28</b>	<b>131</b>

## Note 15 - COMPTES DE REGULARISATION

### 15.1. Charges constatées d'avance

(en millions d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Assurances	0	0
Commissions	0	0
Autres	0	0
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>8</b>

### 15.2. Produits constatés d'avance

(en millions d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Militaire	617	250
Civil	139	133
<b>Total</b>	<b>756</b>	<b>383</b>

## Note 16 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 16.1 Garanties bancaires

#### Garanties données

(en millions d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Cautions sur contrats de ventes	1 564	261
Garanties liées à financement de clients	0	0
Garanties pour tiers	0	-
Autres	32	4
<b>Total</b>	<b>1 596</b>	<b>265</b>

#### Garantie reçues

(en millions d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Cautions sur contrats de ventes	20	31
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>31</b>

### 16.2 Contrats de location

#### Locations prises

(en millions d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Contrats de locations	28	32
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>32</b>

Le tableau 17.2 représentent les engagements de loyer restant sur les contrats de locations simples.

#### Locations données

(en millions d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Contrats de locations	9	8
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>8</b>

### 16.3 Engagements de retraite

Ces engagements hors bilan sont les effets actuariels de la méthode du corridor qui ne sont pas comptabilisés.

(en millions d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Indemnités de fin de carrière	-103	-79
<b>Total</b>	<b>-103</b>	<b>-79</b>

## Note 17 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Le volume des transactions effectuées en devises et le recours à des modes de financement diversifiés nécessitent de se prémunir des fluctuations des marchés. Les risques dans ces domaines font l'objet d'une gestion centralisée. Cette gestion consiste principalement à couvrir les risques relatifs aux fluctuations des marchés de change et des taux d'intérêts, qu'il s'agisse d'actifs et de passifs existant à la clôture de l'exercice, ou d'engagements concernant des transactions futures.

La société réalise une part importante de ses transactions commerciales en devises étrangères, principalement l'US Dollar. Elle utilise des contrats de change à terme uniquement pour se prémunir des variations de ces devises par rapport à l'Euro.

Les opérations de couverture sont traitées sur le marché des changes. Les instruments de couverture utilisés sont affectés soit à des créances ou dettes, soit aux transactions prévisionnelles des exercices suivants.

Les couvertures en US Dollars en cours à la clôture sont les suivantes :

(en millions d'USD)	Bilan 2022	2023	Exercices Suivants
Achat d'options	-	-	-
Ventes d'options	-	-	-
Ventes à terme	-	0	0
Total	0	0	0

Toutes les couvertures sont arrivées à échéance en 2021, et, aucun nouveau contrat n'a été pris pour les années futures.

## Note 18 : LITIGES ET PROCEDURES ADMINISTRATIVES EN COURS

La société est engagée dans un certain nombre de litiges, procès et arbitrages inhérents à l'activité normale de la société dont l'issue n'est pas nécessairement connue à ce jour.

La société estime que ces litiges ne devraient pas avoir d'impacts significatifs sur ses résultats après prise en compte des différents recours entre autres vis-à-vis des compagnies d'assurances en complément des provisions comptabilisées, appréciées individuellement par la société et ses conseils.

Les contentieux sont provisionnés au cas par cas en fonction de l'évolution des dossiers en risques divers (cf. Note 8.2).

Le 9 Juin 2022, l'Agence Norvégienne du Matériel de Défense a notifié à Airbus Helicopters, au travers du consortium NH Industries (NHI), sa décision de procéder à la résiliation du contrat NH90 dans son intégralité portant sur 14 hélicoptères NH90 dont 13 déjà livrés. Dans un communiqué de presse datant du 10 juin 2022, NHI a souligné qu'elle jugeait cette notification sans fondement juridique et se réserve le droit d'engager toutes les actions juridiques nécessaires pour le démontrer. Les deux parties ont engagé des discussions et devraient rentrer en médiation prochainement en vue de résoudre ce contentieux. Un processus de médiation a été initié au cours du deuxième trimestre 2023.

Le 10 février 2018, un accident mortel a eu lieu dans le Grand Canyon dans l'Etat de l'Arizona sur le site de Quartermaster impliquant un hélicoptère EC130 B4 opéré par Papillon Helicopters qui après s'être écrasé au sol a pris feu, entraînant le décès de cinq personnes et des blessures graves sur deux personnes.

A la suite de l'accident, des plaintes en responsabilité du fait du produit ont été déposées devant la cours de l'Etat du Nevada aux Etats-Unis, par la succession et les parents d'un passager décédé ainsi que par le pilote blessé de l'hélicoptère.

Le 6 mai 2023, la plainte avec le pilote a été soldée sur la base d'un accord entre les deux parties.

En janvier 2024, la dernière plainte en cours avec les parents d'un passager décédé a été soldée, sur la base d'un accord entre les deux parties.

Le coût de ces deux accords a été totalement couvert par les contrats d'assurance d'Airbus Helicopters et Papillon Airways.

## Note 19 - CHIFFRE D'AFFAIRES

(en millions d'Euros)	2023	2022
<b>Ventilation par activité</b>		
Hélicoptères neufs	1 842	1 659
Service à la clientèle	1 558	1 336
Développement	475	363
Divers	285	304
<b>Total</b>	<b>4 161</b>	<b>3 662</b>

dont :

France	848	877
Export	3 313	2 786

## Note 20 - RESULTAT FINANCIER

(en millions d'Euros)	2023	2022
Produits financiers	255	116
Intérêts et assimilés	14	-9
Pertes et gains nets de change	-7	-10
Dotations et reprises de provisions	6	-5
<b>Total</b>	<b>267</b>	<b>93</b>

## Note 21 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en millions d'Euros)	2023	2022
Amortissements dérogatoires	-7	-6
Autres	2 376	-7
<b>Total</b>	<b>2 369</b>	<b>-13</b>

Dans le cadre d'une optimisation fiscale en Allemagne, il a été décidé en 2023 qu'AHF échange ses titres de participation AHD d'une valeur nette comptable de 128m€ avec des titres ADS GmbH.  
Le rapport d'évaluation a défini un prix pour les titres d'ADS GmbH à 2,5 milliards d'euros.  
AHF, suite à la réalisation de cet échange, a enregistré un résultat exceptionnel de 2,4 milliards d'euros.

## Note 22 - FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

(en millions d'Euros)	2023	2022
Série militaire	1	1
Série Civil	155	103
Divers	95	97
<b>Total</b>	<b>251</b>	<b>201</b>

### **Note 23 : REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX**

Parmi les membres des organes d'administration, seul le Président bénéficie d'une rémunération.

Afin de respecter les règles usuelles de confidentialité, sa rémunération n'est donc pas présentée dans l'annexe aux comptes sociaux d'Airbus Helicopters.

### **Note 24 : HONORAIRES**

Le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes E&Y figurant au compte de résultat de l'exercice 2023 s'élève à 914 000€ HT.

### **Note 25 : EVENEMENTS POST CLÔTURE**

Néant

## A - FILIALES ( 50% ou moins du capital détenu par la Société)

AIRBUS GROUP INDIA PRIVATE LTD XYLEM, 4TH Floor, Dyavasandra Industrial Area Plot No 4, Mahadevapura Post, Whitefield Road Bangalore, 560048, India	INR 459,3	5%	INR 3 458,7	EUR 1,9	EUR 1,9	EUR 0,0	EUR 0,0	INR 8 668,0	INR 399,0	EUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS INTERNATIONAL SERVICES LTD 5TH Floor - 6 Georges Dock IFSC - Dublin 1 Ireland	EUR 0,3	100%	EUR 3,1	EUR 0,3	EUR 0,3	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 17,8	EUR -0,1	EUR 1,0
AIRBUS HELICOPTERS INDUSTRIES POLSKA sp. Z o.o Powsinska75 m. 49 02-903 Warsaw - Poland	PLN 1,7	100%	PLN 18,4	EUR 0,4	EUR 0,4	EUR 0,0	EUR 0,0	PLN 18,9	PLN 1,0	EUR 0,0
AERSUD Pizza Digione 1 00197 Roma-Italia	EUR 0,2	100%	EUR 4,4	EUR 20,2	EUR 20,2	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 65,6	EUR 3,0	EUR 2,2
AIRBUS ARGENTINA SA Maipù 1300 - 13th floor CITY of BUENOS AIRES - Argentina	ARS 17,8	50%	ARS 56,2	EUR 0,2	EUR 0,2	EUR 0,0	EUR 0,0	ARS 162,9	ARS 9,0	EUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS HUNGARY Fő u. 14-18, 1011 BUDAPEST Hongrie	EUR 0,0	70%	EUR 26,8	EUR 28,6	EUR 28,6	EUR 0,0	EUR 25,1	EUR 0,0	EUR -1,5	EUR 0,0
Airbus Helicopters Arabia for Aircraft Maintenance Futuro Tower, office No. 601 - Maathar Street - Morabba Quarter Riyadh - Saudi Arabia	SAR 0,5	95%	SAR 22,2	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 3,6	SAR 120,9	SAR 5,5	EUR 3,0
EC BAHRAIN 42nd Street, Building No. 94, Flat No. 35 - Manama Bahrain	BHD 0,1	100%	BHD 2,2	EUR 0,1	EUR 0,1	EUR 0,0	EUR 0,0	BHD 12,1	BHD 0,4	EUR 0,0
AIRBUS UKRAINE LIMITED Verkhniy Val Street, Regus Kyiv - Podil Heritage, Office 215 04071 KYIV - Ukraine	UAH 1,7	100%	UAH 0,0	EUR 0,1	EUR 0,1	EUR 0,0	EUR 0,0	UAH 3,0	UAH 0,2	EUR 0,0
HMOTION GmbH Lilienthalstr. 10 82205 Gilching - Germany	EUR 0,1	50%	EUR 0,0	EUR 1,0	EUR 1,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 0,0

## B - PARTICIPATIONS (10 à 50% du capital détenu par la Société)

Françaises										
NH INDUSTRIES SARL 53, 55 Ave de l'Europe - BP 536 13901 Aix en Provence	EUR 0,3	31%	EUR 9,3	EUR 0,1	EUR 0,1	EUR 0,0	EUR 104,6	EUR 1 889,4	EUR 1,7	EUR 0,0
HELISIM Route de l'Aéroport 13725 Marignane	EUR 8,1	47%	EUR 26,6	EUR 7,9	EUR 7,9	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 18,2	EUR 4,2	EUR 0,7
INOVSYS 65, avenue Jules Cantini 13298 Marseille Cedex	EUR 0,3	25%	EUR 0,0	EUR 0,4	EUR 0,4	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 1,0	EUR 0,1	EUR 0,0
GPI & ASSOCIE EuroParc de Pichaury 1330, rue Guilibert de la Lauzière 13856 Aix-en-Provence Cedex 3	EUR 0,0	26%	EUR 0,8	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 0,8	EUR 0,2
Etrangères										
AIRBUS HELICOPTERS TIGER GMBH D-81703 Munchen - Germany	EUR 0,3	33%	EUR 1,0	EUR 0,1	EUR 0,1	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 311,1	EUR 0,4	EUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS KAZAKHSTAN ENGINEERING LLP Business Center Nursaulet 1 Imanov Street 11 Floor 2 010000 Astana	KZT 2 300,0	50%	KZT 437,0	EUR 5,8	EUR 5,8	EUR 0,0	EUR 0,0	KZT 13 859,6	KZT 737,0	EUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS (THAILAND) LTD Romkhao Road, Minburi district 10510 Bangkok Thailand	THB 22,6	1%	THB 15,8	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 0,0	THB 142,6	THB 18,9	EUR 0,0
OMAN AVIATION ACADEMY Knowledge Oasis Muscat / AL-SBEB - PO Box 223 130 MUSCAT - OMAN	OMR 3,4	10%	OMR 0,4	EUR 0,8	EUR 0,8	EUR 0,0	EUR 0,0	OMR 1,1	OMR 0,1	EUR 0,0

NB : AHD n'est plus détenue par AH SAS au 31/12/2023, mais a versé 154m€ de dividendes en 2023 au titre de l'exercice 2022.

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

En Millions	Capital	Quote part du capital détenu du capital détenu en %	Capitaux propres autres que le capital et non compris le résultat	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice audité	Bénéfice ou perte du dernier exercice audité	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					

## A - FILIALES ( 50% au moins du capital détenu par la Société )

<b>Françaises</b>										
HFSI 67 cours Mirabeau 13100 Aix en Provence	EUR 0,04	100%	EUR -8,27	EUR 0,04	EUR 0,00	EUR 0,00	EUR 0,00	EUR 0,00	EUR -3,20	EUR 0,00
<b>Etrangères</b>										
AIRBUS DEFENCE and SPACE GmbH Willy-Messerschmitt-Straße 82024 Taufkirchen Germany	EUR 48,0	39%	EUR 3 353,0	EUR 2 500,0	EUR 2 500,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 4 317,0	EUR -2 606,0	EUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS ESPAÑA, S.A. Carretera del Barrio de la Fortuna, 10 28044 Castro Vientos Madrid - Spain	EUR 0,5	100%	EUR 55,4	EUR 21,2	EUR 21,2	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 439,2	EUR 34,9	EUR 34,9
AIRBUS GROUP AUSTRALIA PACIFIC HOLDINGS PTY LIMITED 616 Comper street PO Box 51 - Bankstown Airport Nsw 2200 - Australia	AUD 6,0	100%	AUD 34,4	EUR 0,4	EUR 0,4	EUR 0,0	EUR 9,1	AUD 655,9	AUD 41,8	EUR 26,2
AIRBUS HELICOPTERS CANADA LTD 1100 glimore Road . P.O Box 250 Fort Erie Ontario Canada	USD 11,5	100%	USD 19,2	EUR 4,1	EUR 4,1	EUR 0,0	EUR 0,0	USD 127,2	USD 5,4	EUR 0,0
HELIBRAS Rue Santos Dumont n° 200, BP 184, Itajuba Minas Gerais Brazil	BRL 28,6	100%	BRL 126,4	EUR 87,7	EUR 87,7	EUR 0,0	EUR 95,9	BRL 1 340,9	BRL 16,1	EUR 0,7
AIRBUS HELICOPTERS SOUTHEAST ASIA PRIVATE LTD 110 Seletar Aerospace View Singapore 797562 - Singapore	EUR 1,8	100%	EUR 2,2	EUR 13,5	EUR 13,5	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 54,5	EUR 5,8	EUR 5,3
AIRBUS HELICOPTERS KOREA LTD 726-173 Hannam-dong, Yongsan-gu Seoul, Korea	KRW 1 000,0	100%	KRW 12 910,3	EUR 0,8	EUR 0,8	EUR 0,0	EUR 7,6	KRW 13 144,2	KRW -829,1	EUR 0,6
AIRBUS HELICOPTERS DE MEXICO SA DE CV Hangar 1 Zona G Aeropuerto Intl 15620 Mexico DF - Mexico	MXN 508,6	100%	MXN -191,7	EUR 25,7	EUR 25,7	EUR 0,0	EUR 9,1	MXN 1 221,6	MXN 148,1	EUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS JAPAN CO LTD Roppongi Hills Mori Tower 19F, 6-10-1 Roppongi, Minato-Ku Tdemandéyo 106-6119 Japan	JPY 480,0	100%	JPY 3 199,9	EUR 14,4	EUR 14,4	EUR 0,0	EUR 4,4	JPY 20 762,5	JPY 2 245,7	EUR 15,1
AIRBUS HELICOPTERS ROMANIA SA Sreet Aeroportului NI-Ghimbav Zip Code 507075 - Brasov - Romania	RON 13,5	60%	RON 83,9	EUR 5,3	EUR 5,3	EUR 0,0	EUR 84,0	RON 173,3	RON 5,5	EUR 0,2
AIRBUS HELICOPTERS SOUTHERN AFRICA (PTY) LTD PO Box 135 Lanseria 1748 South Africa	ZAR 16,6	100%	ZAR 84,4	EUR 3,6	EUR 3,6	EUR 0,0	EUR 0,1	ZAR 693,0	ZAR 21,0	EUR 1,0
AIRBUS HELICOPTERS CHILE SPA Jose Arrieta 7803 - La reina Santiago - Chile	USD 5,2	100%	USD 1,8	EUR 15,7	EUR 15,7	EUR 0,0	EUR 4,5	USD 15,0	USD -0,2	EUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS CONO SUR SA Edificio Beta 4 - Local 002 - Zonamerica Montevideo- Chile	USD 0,0	100%	USD 5,9	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 17,6	USD 26,5	USD -0,4	EUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS PHILIPPINES, INC NAIA 1300 The Philippines	PHP 39,0	70%	PHP 42,3	EUR 0,6	EUR 0,6	EUR 0,0	EUR 0,0	PHP 335,4	PHP 3,2	EUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS MALAYSIA SDN BHD Terminal 2-Sultan Abdul Aziz Shah Airport 47200 Subang Selangor- MALAYSIA	MYR 28,0	100%	MYR 8,7	EUR 6,8	EUR 6,8	EUR 0,0	EUR 0,4	MYR 135,8	MYR 5,2	EUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS CHINA CO .LTD 22D Jin An Building n°908 Dongdaming Shanghai - China	CNY 38,8	100%	CNY -0,6	EUR 5,0	EUR 5,0	EUR 0,0	EUR 0,0	CNY 73,7	CNY -5,5	EUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS HONG KONG LTD Unit 3,1M,Tradeport Logistics Centre 21 Chun Yue Road Hong Kong Inte, Airport Lantau HONG KONG	USD 0,1	100%	USD 1,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 4,9	USD 90,7	USD 1,4	EUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS UK LTD Oxford Airport - Kidlington Oxfordshire OX5 1 QS - UK	GBP 0,5	100%	GBP 11,2	EUR 17,7	EUR 17,7	EUR 0,0	EUR 43,7	GBP 128,6	GBP 10,8	EUR 12,4
PT. AIRBUS HELICOPTERS INDONESIA d/a Halim Airport Terminal Buiding Lantai 2 Po Box 13610 Jakarta Indonesia	USD 1,4	100%	USD -0,1	EUR 0,9	EUR 0,9	EUR 0,0	EUR 0,0	USD 3,1	USD -0,3	EUR 0,0

Certifiée conforme  
à l'original

**AIRBUS HELICOPTERS**

Société par Actions Simplifiée au capital de 586.212.416,10 Euros  
Siège social : Aéroport International Marseille-Provence – 13725 Marignane cedex  
R.C.S. Aix-en-Provence 352 383 715

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
DU 12 MAI 2024**

L'An Deux Mille Quatre, le Douze mai, au siège social de la Société,

La société AIRBUS,

Société par actions simplifiée, au capital de 3.581.336 Euros,  
dont le siège social est sis 2 Rond Point Emile Dewolline, 31700 Blagnac,  
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 383.474.814,  
Propriétaire de 100 % des actions composant le capital social de la société AIRBUS HELICOPTERS,  
Représentée par Monsieur Edouard ELTVEDT, dûment habilité,

**A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :**

- Approbation des comptes de l'exercice 2023,
- Affectation du résultat de l'exercice 2023, et
- Pouvoir à donner pour l'exécution des formalités de publicité et de dépôt requises.

**PREMIERE DECISION :**

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils ont été arrêtés par le Président, et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 2.757.876.720,89 euros ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

En conséquence, il donne quitus entier au Président pour l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

**DEUXIEME DECISION :**

L'associé unique décide d'affecter le résultat net de l'exercice d'un montant de 2.757.876.720,89 euros, de la manière suivante :

- Distribution de dividendes : 386.696.164,67 euros soit 10,09 € de dividendes par action
- Affectation du solde de 2.371.180.556,22 euros au poste réserve libre dont le montant s'élèvera à 2.371.332.496,22 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, l'associé unique précise que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents s'élèvent à :

Exercice	Dividende global	Dividende par action
2020	0.00 €	0.00 €
2021	940.238.737,98€	24,54€
2022	70.512.477,70€	1.84€

**TROISIEME DECISION :**

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité et de dépôt requises.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé Unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

Fait à Marignane, 12 mai 2024



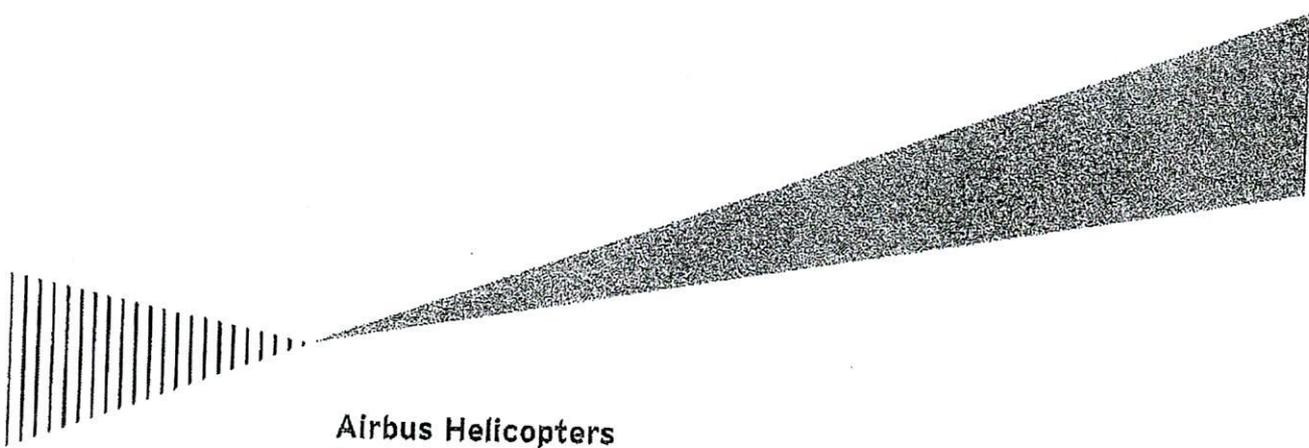
**L'Associé Unique**  
Airbus  
Monsieur Edouard ELTVEDT



**Le Secrétaire**  
Monsieur Jean-Pascal MEO

*[Handwritten signature]*

**Certifiée conforme  
à l'original**



**Airbus Helicopters**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



## Airbus Helicopters

Exercice clos le 31 décembre 2023

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Airbus Helicopters,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Airbus Helicopters relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### ➤ Contrats à long terme

Votre société comptabilise le chiffre d'affaires et la marge des contrats à long terme selon les principes et modalités décrits dans les paragraphes 1.7 « Contrats à long terme » et 1.15 « Comptabilisation des produits » de la note 1 de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier, par sondages, (i) la traduction comptable des clauses contractuelles, (ii) les données et les hypothèses établies par la direction sur lesquelles se fondent l'évaluation des résultats à terminaison ainsi que l'avancement des prestations, et à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

### ➤ Provisions pour risques et charges

S'agissant des provisions pour risques et charges, nous avons apprécié les méthodes et les hypothèses selon lesquelles ces provisions ont été constituées, décrites dans les paragraphes 1.9 « Provisions pour risques et charges », 1.10 « Prestations à fournir », et 1.11 « Engagement de retraites et avantages similaires » de la note 1 de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses établies par la direction sur lesquelles se fonde l'évaluation de ces provisions et à évaluer le caractère approprié des informations fournies dans les notes 8 « Provisions pour risques et charges », 9 « Indemnités de départ en retraite » et 16.3 « Engagements de retraite » de l'annexe aux comptes annuels.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.



## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.  
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- ✧ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✧ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Pierre-Henri Pagnon

Thomas Gaimard

AIRBUS HELICOPTERS S.A.S.

BILAN AU 31/12/2023

ACTIF (en millions d'Euros)	Notes	Amort.		Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
		Brut 31/12/2023	ou prov. 31/12/2023		
Capital souscrit non appelé		-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	(2)	242	203	39	36
Immobilisations corporelles	(3)	1 825	1 089	736	720
Immobilisations financières	(4)	2 849	7	2 842	435
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>4 915</b>	<b>1 299</b>	<b>3 617</b>	<b>1 190</b>
Stocks	(5)	2 917	392	2 526	2 274
Avances et acomptes versés sur commandes		248	0	248	233
Créances d'exploitation	(6)	1 759	38	1 721	1 313
Créances diverses	(6)	260	10	249	184
Disponibilités		837	0	837	1 004
Charges constatées d'avance	(16)	4	0	4	8
<b>Total actif circulant</b>		<b>6 026</b>	<b>440</b>	<b>5 586</b>	<b>5 015</b>
Ecart de conversion actif		5		5	7
<b>TOTAL</b>		<b>10 946</b>	<b>1 739</b>	<b>9 207</b>	<b>6 213</b>

PASSIF (en millions d'Euros)	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Capital (38 013 990 actions de 15,30 €)		586	586
Primes		56	56
Réserve légale		59	59
Réserves libres		16	16
Report à nouveau		0	-
Résultat de l'exercice		2 758	71
Subventions d'investissement		10	11
Provisions règlementées		117	111
<b>Capitaux propres</b>	(12)	<b>3 602</b>	<b>908</b>
Autres fonds propres	(12)	281	271
Provisions pour risques et charges	(8), (9) & (10)	698	768
Dettes financières	(11)	-	0
Avances et acomptes reçus sur commandes	(13)	2 613	2 669
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(7)	928	865
Autres dettes diverses	(7)	326	348
Produits constatés d'avance	(16)	756	379
<b>Total dettes</b>		<b>4 623</b>	<b>4 260</b>
Ecart de conversion passif		4	5
<b>TOTAL</b>		<b>9 207</b>	<b>6 213</b>

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

(en millions d'Euros)	Notes	31/12/2023	31/12/2022
<b>Chiffre d'affaires</b>	(20)	4 161	3 662
Autres produits d'exploitation et variation de production stockée	(23)	330	62
Achats consommés		-3 182	-2 648
<b>Valeur ajoutée</b>		<b>1 309</b>	<b>1 076</b>
Subventions d'exploitation		1	2
Impôts, taxes et versements assimilés		-47	-50
Charges de personnel	(14)	-1 064	-891
<b>Excédent brut d'exploitation</b>		<b>198</b>	<b>136</b>
Dotations aux amortissements	(2) et (3)	-83	-80
Dotations et reprises de provisions	(6) et (8)	48	-31
Autres produits		16	37
Autres charges		-33	-65
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>145</b>	<b>-3</b>
Résultat financier	(21)	267	93
<b>Résultat courant</b>		<b>412</b>	<b>90</b>
Résultat exceptionnel	(22)	2 369	-13
<b>Résultat net avant impôts</b>		<b>2 781</b>	<b>77</b>
Impôt sur les bénéfices	(15)	0	18
Participation des salariés au résultat		-23	-25
<b>RESULTAT NET</b>		<b>2 758</b>	<b>71</b>

## Note 1 :

### 1.1. Principes et méthodes comptables

Les comptes présentés ont été établis conformément aux dispositions de l'art. 810-7 du PCG (modifié par le Règlement ANC 2020-05 du 24 juillet 2020).

Les opérations réalisées avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché (PCG art. 832-16).

### 1.2. Recherche et Développement

Les frais de recherche, de développement et d'industrialisation totalement autofinancés sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus, conformément à l'option autorisée par l'art. 212-3.1 du PCG.

### 1.3. Immobilisations

#### 1.3.1 Incorporelles

Les logiciels sont évalués à leur coût de revient, les progiciels à leur coût d'achat et sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans à compter de la date à laquelle ils sont mis en service. Les logiciels développés en interne sont évalués à leur coût de production et amortis linéairement sur 5 ans à compter de leur mise en service.

#### 1.3.2 Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à la valeur d'apport pour celles ayant fait l'objet de l'apport partiel d'actif de la société Aérospatiale (à laquelle a succédé la société Airbus Group) à la société Airbus Helicopters.
- à leur coût d'acquisition pour celles entrées depuis dans le patrimoine social.

Au cours de l'exercice 2005, les durées d'amortissement ont été modifiées pour répondre aux évolutions induites par la nouvelle norme, et ont été alignées sur les durées d'utilisation économiques. Les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilisation économique ou en unités d'œuvres :

· Constructions :	10 ans à 30 ans
· Ouvrages d'infrastructure et installations générales :	10 ans à 20 ans
· Installations complexes spécialisées :	5 ans à 10 ans
· Matériel et outillage industriels :	5 ans à 10 ans
· Matériels aériens immobilisés :	3 ans à 10 ans
· Autres :	3 ans à 10 ans

L'amortissement dérogatoire correspond, soit à la différence entre l'amortissement linéaire et l'amortissement dégressif, soit à la différence entre l'amortissement linéaire et l'unité d'œuvre (Note 22.2).

Les dépenses de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées, sauf dans le cas où elles contribueraient à l'augmentation de la productivité ou de la durée de vie de l'immobilisation.

#### 1.3.3 Immobilisations financières

Leurs valeurs brutes sont enregistrées au coût historique d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'usage pour Airbus Helicopters. Elle est déterminée soit en calculant la quote-part correspondante de situation nette, ou en tenant compte de la rentabilité future et des perspectives d'avenir.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

#### 1.4. Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque leur coût se trouve supérieur à la valeur probable de réalisation. Airbus Hélicopters utilise des ratios d'obsolescence de pièces selon les mouvements de stocks ferrailés réellement constatés. Les mouvements ont été analysés sur une période suffisamment longue pour permettre d'avoir des coefficients en rapport avec l'activité spécifique d'Airbus Helicopters.

Les en-cours de production, les produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production, duquel sont exclus les charges financières, les frais de recherche et développement, les frais d'administration générale et de distribution, et les charges de sous activité.

La méthode de dépréciation des en-cours est détaillée dans la note 1.7.

#### 1.5 Créances

Les créances clients sont provisionnées en fonction de leur date d'exigibilité et sur une analyse historique et statistique.

Ces provisions peuvent faire l'objet d'un ajustement au cas par cas par le crédit manager en fonction des informations dont il dispose.

#### 1.6. Avances et acomptes reçus sur commande en cours

Les avances de trésorerie accordées dans la réalisation de contrats long terme sont enregistrées dans la rubrique "Avances et acomptes reçus sur commande en cours" au passif du bilan.

Les avances et acomptes reçus sur commande en cours sont amortis en fonction de la facturation des éléments concernés.

#### 1.7. Contrats à long terme

Le chiffre d'affaires et la marge des contrats à long terme, est comptabilisée selon la méthode de l'avancement par les coûts encourus et pour certains contrats spécifiques en fonction de la réalisation des shipsets de fabrication.

La marge à terminaison de ces contrats est estimée sur la base d'analyses des coûts et des recettes à terminaison révisées de manière périodique et régulière pendant toute la durée des contrats.

Elle sont valorisées aux cours de clôture pour les opérations en monnaies étrangères, sauf s'il existe des couvertures spécifiques.

Toute perte probable sur un contrat est provisionnée pour sa totalité. Les provisions sont inscrites en dépréciation des en-cours au prorata de leur valeur à la clôture ramenée au montant des coûts restant à encourir, et en provisions pour risques pour le complément.

La société réalise également un nombre important de contrats qui ne s'apparentent pas à des contrats long terme et sont comptabilisés selon la méthode de l'achèvement, avec une reconnaissance du chiffre d'affaires à la livraison (cf. note 1.16). Les pertes probables sur ces contrats sont comptabilisées de manière similaire aux contrats à long terme.

#### 1.8. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement le Tigre, le NH90 et le HXBR, dont le chiffre d'affaires est constaté au rythme de l'avancement des coûts, ainsi que des contrats de développement, et des activités de supports et services (cf. Note 16).

#### 1.9. Provisions pour risques et charges

En application du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables sur les passifs, les provisions sont constituées en fonction de l'estimation du risque encouru ou de la charge exposée, assise sur les meilleurs éléments connus.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. L'estimation du montant figurant en provision correspond à une sortie de ressource qu'il est probable que la société doit supporter pour éteindre cette obligation. Si aucune estimation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée.

Les passifs éventuels font le cas échéant l'objet d'une information en annexe.

Les principales natures de provisions sont les suivantes :

- Les provisions pour pertes à terminaison, toute perte probable à terminaison est provisionnée pour sa totalité (Cf. Note 8.1)
- La provision pour garantie sur contrats est une provision statistique basée sur les ventes des appareils (nombre de mois d'exposition statistique par appareil multiplié par le coût moyen des garanties pour un mois par type d'appareil)
- La provision pour risques divers sur contrats regroupe des litiges directement affectables à des contrats spécifiques
- Les provisions pour perte de change matérialisent le risque de change pour les éléments non couverts.
- Les provisions pour retraite sont décrites dans la note 1.11
- La provision pour médaille du travail prend en compte les paramètres usuels (revalorisation, espérance de vie, turnover).

### 1.10. Prestations à fournir

Les prestations à fournir correspondent aux dépenses qui restent à encourir afin d'obtenir la réception définitive de l'appareil concerné.

### 1.11. Engagement de retraites et avantages similaires

Airbus Helicopters utilise la méthode dite des « droits à terme » (recommandation n° 2003-R01 du CNC).

Des évaluations actuarielles sont régulièrement effectuées afin de déterminer le montant des engagements de retraite de la Société au titre de ces prestations. Cette évaluation intègre des hypothèses d'évolution des salaires, d'âges de départ et de rentabilité des placements à long terme.

Depuis 2021, la société applique la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite. Selon cette nouvelle approche, à partir du moment où, d'une part, aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et, d'autre part, les droits plafonnent après un certain nombre d'années d'ancienneté (N), ce sont les N dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise qui lui confèrent les droits au moment de son départ en retraite. Cette méthode d'évaluation des engagements d'indemnités de départ en retraite consiste à linéariser l'acquisition des droits sur la période précédant la retraite et permettant d'obtenir les droits plafonnés.

L'incidence des variations d'hypothèses est comptabilisée en compte de résultat, sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés. La fraction des écarts actuariels cumulés à la fin de l'exercice précédent excédant 10% de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture (ou 10% de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture avant déduction du régime) est amortie sur la durée de vie moyenne attendues des membres du personnel bénéficiant de ce régime.

### 1.12. Trésorerie

La trésorerie est constituée par des fonds immédiatement disponibles ou disponibles dans des délais réduits (principalement obligations et autres titres représentatifs de créances, dépôts et prêts à court terme, intérêts inclus). Les disponibilités et quasi disponibilités sont évaluées au coût historique, proche de leur valeur de réalisation.

Une convention a été signée entre Airbus Helicopters SAS et Airbus group SE. L'objet de la convention comprend la coordination des relations avec les banques, la centralisation de la trésorerie, l'exécution des transactions de trésorerie, les financements et placements financiers.

La société Airbus Helicopters SAS bénéficie de la liquidité du groupe Airbus au travers de cette convention et peut compter sur le support financier de la société Airbus pour les 12 prochains mois. Les comptes courants liés à cette centralisation de trésorerie sont inclus dans le montant des disponibilités présentées au bilan.

A la lumière de ces éléments, les comptes 2023 ont été préparés et finalisés selon l'hypothèse que la continuité d'exploitation est assurée.

### 1.13. Opérations en monnaies étrangères

Les charges et produits libellés en monnaies étrangères sont enregistrés au cours de change de transaction ou au taux moyen de couverture.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de change du jour du bilan de clôture à l'exception de celles qui font l'objet d'une couverture de change, et sont évaluées dans ce cas-là au cours moyen des couvertures. Les écarts de conversion constatés sont inscrits, suivant le cas, en écart de conversion actif ou passif.

Les pertes de change latentes font l'objet de provisions pour risques, elles sont déterminées après :

- compensation entre les gains et les pertes latents provenant d'opérations de termes voisins et libellés dans une même monnaie dont le marché est organisé, ou assimilé
- prise en compte de la revalorisation des engagements de couverture, celle-ci n'étant pas constatée dans les comptes d'écart de conversion.

### 1.14. Comptes consolidés

Les comptes d'Airbus Helicopters sont consolidés dans Airbus SE.

### 1.15. Comptabilisation des produits

Les principaux produits issus des activités d'Airbus Helicopters sont comptabilisés de la manière suivante :

- la reconnaissance du chiffre d'affaire pour les contrats à long terme se fait à l'avancement (cf. Note 1.7)
- pour les autres programmes, le chiffre d'affaire est reconnu à la livraison.

## Note 2 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en millions d'Euros)	Brut 31/12/2023	Amortissement 31/12/2023	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Concessions, brevets, licences	225	203	21	23
En-cours	17	0	17	12
<b>Total</b>	<b>242</b>	<b>203</b>	<b>39</b>	<b>36</b>

Variation en Brut (en millions d'Euros)	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Autres mvts	31/12/2023
Concessions, brevets, licences	217	4	0	5	225
En-cours	12	10	0	-5	17
<b>Total</b>	<b>229</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>242</b>

Variation des Amortissements (en millions d'Euros)	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
Concessions, brevets, licences	193	10	0	203
<b>Total</b>	<b>193</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>203</b>

### Note 3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions d'Euros)	Brut 31/12/2023	Amortissement 31/12/2023	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Terrains	47	25	22	22
Constructions	543	337	206	209
Installations techniques, matériels et outillages industriels	967	640	327	340
Autres	96	86	10	7
En-cours, avances et acomptes	171	0	171	142
<b>Total</b>	<b>1 825</b>	<b>1 089</b>	<b>736</b>	<b>720</b>

Les prototypes immobilisés ont été reclassés de immobilisations autres à installations techniques, matériels et outillages industriels.

Variation en Brut (en millions d'Euros)	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Autres mvts	31/12/2023
Terrains	46	0	0	2	47
Constructions	530	0	0	14	543
Installations techniques, matériels et outillages industriels	923	0	3	46	967
Autres	90	5	0	2	97
En-cours, avances et acomptes	142	86	0	-57	171
<b>Total</b>	<b>1 730</b>	<b>91</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>1 825</b>

Variation des Amortissements (en millions d'Euros)	31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres mvts	31/12/2023
Terrains	23	2	0	0	25
Constructions	321	17	0	0	337
Installations techniques, matériels et outillages industriels	582	60	3	0	639
Autres	84	3	0	0	88
<b>Total</b>	<b>1 010</b>	<b>82</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1 089</b>

#### Note 4 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en millions d'Euros)	Brut 31/12/2023	Provisions 31/12/2023	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Titres de participation	2 791	0	2 791	384
Prêts	41	0	41	40
Autres immobilisations financières	16	7	10	10
<b>Total</b>	<b>2 849</b>	<b>7</b>	<b>2 842</b>	<b>435</b>

#### Note 5 - STOCKS ET EN-COURS

(en millions d'Euros)	Brut 31/12/2023	Provisions 31/12/2023	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Matières premières at autres approvisionnements	44	7	37	45
En-cours de production	1 530	110	1 420	1 248
Produits intermédiaires et finis	1 344	275	1 069	980
<b>Total</b>	<b>2 917</b>	<b>392</b>	<b>2 526</b>	<b>2 274</b>

#### Note 6 - CREANCES D'EXPLOITATION

##### 6.1 : Créances d'exploitation

(en millions d'Euros)	Brut 31/12/2023	Provisions 31/12/2023	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Clients et comptes rattachés	1 759	38	1 721	1 313
Autres créances d'exploitation	260	10	249	184
<b>Total</b>	<b>2 018</b>	<b>48</b>	<b>1 970</b>	<b>1 497</b>

##### 6.2 : Etat des échéances des créances – Clients et Créances d'exploitation

(en millions d'Euros)	Total	1 an	Δ + d'1 an
<b>Créances clients</b>	<b>1 759</b>	<b>1 728</b>	<b>32</b>
Personnel	0	0	-
Etat	138	138	-
Groupe et Associés	118	-	-
Débiteurs divers	3	3	-
<b>Autres créances d'exploitation</b>	<b>260</b>	<b>142</b>	<b>0</b>

## Note 7 - DETTES D'EXPLOITATION

### 7.1 : Dettes d'exploitation

(en millions d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fournisseurs	928	865
Autres dettes d'exploitation	326	348
<b>Total</b>	<b>1 254</b>	<b>1 213</b>

### 7.2 : Etat des échéances des dettes – Fournisseurs et Dettes d'exploitation

(en millions d'Euros)	Total	1 an	1-5 ans	+ 5 ans
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>928</b>	<b>928</b>	-	-
Personnel	170	170	-	-
Organismes sociaux	51	51	-	-
Etat	69	69	-	-
Charges à payer	8	8	-	-
Divers	28	28	-	-
<b>Autres dettes d'exploitation</b>	<b>326</b>	<b>326</b>	-	-

## Note 8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en millions d'Euros)	31/12/2022	Dotations	Consommation	Reprises	Autres	31/12/2023
Provisions pour prestations à fournir	195	68	46	6		211
Provisions pour pertes à terminaison	48	9	18	0		39
Provisions pour garanties sur contrats	35	16	0	15		36
Provisions pour risques divers sur contrats	139	62	14	16		172
Provisions pour pertes de change	2	0	1	0		1
Provisions pour pensions et obligations similaires	349	21	16	1	-114	239
<b>Total</b>	<b>768</b>	<b>176</b>	<b>95</b>	<b>38</b>	<b>- 114</b>	<b>698</b>

### 8.1 : Provisions pour pertes à terminaison

(en millions d'Euros)	31/12/2022	Dotations	Consommations	Reprises	31/12/2023
Série militaire	24	9	8	-	26
Série civil	8	-	7	-	2
Support et services	15	0	3	-	11
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>39</b>

### 8.2 : Provisions pour risques divers sur contrats

Les provisions pour risques divers sur contrats concernent principalement des pénalités et des coûts de réparations et rétrofits à réaliser sur les appareils.

### 8.3 : Provisions pour prestations à fournir

Par programmes, les provisions pour prestations à fournir se décomposent comme suit :

(en millions d'Euros)	31/12/2022	Dotations	Consommation	Reprises	Transfert	31/12/2023
Série militaire	-	-	-	-		-
Série civil	173	58	46	6	4	182
Support et services	22	11	0	-	4	29
<b>Total</b>	<b>195</b>	<b>68</b>	<b>46</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>211</b>

## Note 9 - INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

Les charges annuelles représentatives des indemnités de départ en retraite s'analysent comme suit :

(en millions d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Droits acquis durant l'année	13	16
Droits utilisés dans l'année	-17	-19
Coût financier sur la valeur actuarielle des droits accumulés	8	4
Amortissement du différé	0	0
<b>Charges nettes de retraite</b>	<b>3</b>	<b>1</b>

La valeur actuarielle s'analyse comme suit :

(en millions d'Euros)		31/12/2023	31/12/2022
Valeur actuarielle des :			
Droits accumulés sans projection de salaires (ABO)	(1)	153	168
Droits accumulés avec projection de salaires (DBO)	(2)	222	243
Valeur actuarielle des octrois et extensions de garanties, pertes et gains actuariels non amortis	(3)	-103	-79
Fond collectif Indemnités Fjn de carrière	(4)	114	
<b>Passif net comptabilisé</b>	<b>(2) - (3) - (4)</b>	<b>211</b>	<b>322</b>

Hypothèses	2023	2022
Taux d'intérêt	4,00%	3,10%
Taux d'augmentation moyen des salaires	3,00%	3,00%

Le 25 février 2022, un nouvel accord sur la protection sociale Santé et Prévoyance a été signé.

En compensation, à partir du 1er janvier 2024 les salariés partant en retraite devront désormais effectuer leur préavis. Compte tenu des principes comptables appliqués par la société, l'effet de la réévaluation des services passés sera amortie sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés (16,4 ans). L'amortissement au titre de l'exercice 2023 est un produit de 4,9 m€.

## Note 10 - DETTES FINANCIERES

(en millions d'Euros)	31/12/2022	1 an	1-5 ans	+ 5 ans	31/12/2023
Emprunts divers	-	-	-	-	-
"Daily Déposit"	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Note 11 - CAPITAUX PROPRES ET AUTRES FONDS PROPRES

### 11-1 Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'Euros)	Capital Social	Prime	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Subventions d'invest.	Provisions règlementées	Total Capitaux Propres
Au 31 Décembre 2021	586 212	55 608	159 854	364 374	490 479	11 131	104 708	1 772 366
Augmentation Capital								
Augmentation prime d'émission								0
Variation des provisions							5 814	5 814
Dividende			-85 386	-854 853				-940 239
Affectation du résultat				490 479	-490 479			0
Résultat de l'exercice					70 512			70 512
Subventions d'invest.						-5		-5
Au 31 Décembre 2022	586 212	55 608	74 468	0	70 512	11 126	110 522	908 449
Augmentation prime de fusion								0
Variation des provisions				152			6 544	6 696
Dividende				-70 512				-70 512
Affectation du résultat				70 512	-70 512			0
Résultat de l'exercice					2 757 877			2 757 877
Subventions d'invest.						-930		-930
Au 31 Décembre 2023	586 212	55 608	74 468	152	2 757 877	10 196	117 066	3 601 579

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans les capitaux propres car elles sont destinées à acquérir ou produire des valeurs immobilisées.

La subvention reçue est comptabilisée au débit d'un compte financier par le crédit du compte 1380010000.

La reprise de la subvention d'investissement qui a financé une immobilisation amortissable s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'immobilisation acquise ou créée au moyen de la subvention.

Cette fraction de subvention devant être rapportées au résultat est débitée au compte 1398010000.

### 11-2 Autres fonds propres

Les autres fonds propres sont constitués des avances de l'Etat dont les remboursements sont effectués sur la base d'un montant fixé au contrat, à chaque livraison d'appareils. La rémunération est basée sur une estimation d'un nombre d'appareils livrés sur la période de la subvention, réalisée lors de la signature de la subvention, et mise à jour chaque clôture.

(en millions d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Avances remboursables	250	252
Intérêts courus	31	19
Total	281	271

## Note 12 - VENTILATION DES AVANCES ET ACOMPTE

(en millions d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Séries	2 295	2 261
Supports et services	302	377
Autres	17	31
<b>Total</b>	<b>2 613</b>	<b>2 669</b>

## Note 13 - DONNEES SOCIALES

(en millions d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Charges de personnel	1 064	891
Effectif moyen global (en équivalent temps plein)	9 232	8 663
Ingénieurs et Cadres	5 109	4 639
Agents techniques et de maîtrise	3 661	3 650
Ouvriers	463	374

## Note 14 - IMPOTS

AH SAS est membre du groupe d'intégration fiscale de Airbus SAS.

La convention d'intégration fiscale prévoit que:

- l'impôt sur les sociétés et les déficits fiscaux de l'entité soient appréhendés par l'entité de manière équivalente à si elle ne faisait pas partie du groupe.
- l'entité ne prenne pas d'engagement de paiement d'impôt vis-à-vis des autres membres du groupe qui puisse être supérieur à celui qu'elle aurait dû prendre en l'absence d'intégration fiscale.

### 14-1 Analyse du produit charge d'impôt

(en millions d'Euros)	Résultat avant impôt 31/12/2023	Impôts 31/12/2023	Résultat après impôt 31/12/2023	Résultat après impôt 31/12/2022
Résultat courant après participation	389	0	389	83
Résultat exceptionnel	2 369	0	2 369	-13
<b>Total</b>	<b>2 758</b>	<b>0</b>	<b>2 758</b>	<b>71</b>

### 14-2 Situation fiscale latente

(en millions d'Euros)	2022	Variation	2023
<b>Impôt latent à payer sur :</b>			
Provisions règlementées	28	1	29
Instruments financiers	0	0	0
Autres charges déduites fiscalement	1	-1	0
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>29</b>
<b>Impôt payé d'avance sur :</b>			
Organic	1	1	2
Indemnité de départ en retraite	86	-27	59
Participation	0	-1	-1
Provisions pour pertes à terminaison	18	-2	16
Provisions pour prestations à fournir	-5	-2	-7
Autres provisions	88	4	92
<b>Total</b>	<b>189</b>	<b>-27</b>	<b>161</b>
<b>Impôt payé d'avance</b>	<b>160</b>	<b>-28</b>	<b>131</b>

## Note 15 - COMPTES DE REGULARISATION

### 15.1. Charges constatées d'avance

(en millions d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Assurances	0	0
Commissions	0	0
Autres	4	8
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>8</b>

### 15.2. Produits constatés d'avance

(en millions d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Militaire	617	250
Civil	139	133
<b>Total</b>	<b>756</b>	<b>383</b>

## Note 16 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 16.1 Garanties bancaires

#### Garanties données

(en millions d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Cautions sur contrats de ventes	1 564	261
Garanties liées à financement de clients	0	0
Garanties pour tiers	0	-
Autres	32	4
<b>Total</b>	<b>1 596</b>	<b>265</b>

#### Garantie reçues

(en millions d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Cautions sur contrats de ventes	20	31
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>31</b>

### 16.2 Contrats de location

#### Locations prises

(en millions d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Contrats de locations	28	32
	28	32

Le tableau 17.2 représentent les engagements de loyer restant sur les contrats de locations simples.

#### Locations données

(en millions d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Contrats de locations	9	8
	9	8

### 16.3 Engagements de retraite

Ces engagements hors bilan sont les effets actuariels de la méthode du corridor qui ne sont pas comptabilisés.

(en millions d'Euros)	31/12/2023	31/12/2022
Indemnités de fin de carrière	-103	-79
<b>Total</b>	<b>-103</b>	<b>-79</b>

## Note 17 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Le volume des transactions effectuées en devises et le recours à des modes de financement diversifiés nécessitent de se prémunir des fluctuations des marchés. Les risques dans ces domaines font l'objet d'une gestion centralisée. Cette gestion consiste principalement à couvrir les risques relatifs aux fluctuations des marchés de change et des taux d'intérêts, qu'il s'agisse d'actifs et de passifs existant à la clôture de l'exercice, ou d'engagements concernant des transactions futures.

La société réalise une part importante de ses transactions commerciales en devises étrangères, principalement l'US Dollar. Elle utilise des contrats de change à terme uniquement pour se prémunir des variations de ces devises par rapport à l'Euro.

Les opérations de couverture sont traitées sur le marché des changes. Les instruments de couverture utilisés sont affectés soit à des créances ou dettes, soit aux transactions prévisionnelles des exercices suivants.

Les couvertures en US Dollars en cours à la clôture sont les suivantes :

(en millions d'USD)	Bilan 2022	2023	Exercices Suivants
Achat d'options	-	-	-
Ventes d'options	-	-	-
Ventes à terme	-	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Toutes les couvertures sont arrivées à échéance en 2021, et, aucun nouveau contrat n'a été pris pour les années futures.

## Note 18 : LITIGES ET PROCEDURES ADMINISTRATIVES EN COURS

La société est engagée dans un certain nombre de litiges, procès et arbitrages inhérents à l'activité normale de la société dont l'issue n'est pas nécessairement connue à ce jour.

La société estime que ces litiges ne devraient pas avoir d'impacts significatifs sur ses résultats après prise en compte des différents recours entre autres vis-à-vis des compagnies d'assurances en complément des provisions comptabilisées, appréciées individuellement par la société et ses conseils.

Les contentieux sont provisionnés au cas par cas en fonction de l'évolution des dossiers en risques divers (cf. Note 8.2).

Le 9 Juin 2022, l'Agence Norvégienne du Matériel de Défense a notifié à Airbus Helicopters, au travers du consortium NH Industries (NHI), sa décision de procéder à la résiliation du contrat NH90 dans son intégralité portant sur 14 hélicoptères NH90 dont 13 déjà livrés. Dans un communiqué de presse datant du 10 juin 2022, NHI a souligné qu'elle jugeait cette notification sans fondement juridique et se réserve le droit d'engager toutes les actions juridiques nécessaires pour le démontrer. Un processus de médiation a été initié au cours du deuxième trimestre 2023.

Le 10 février 2018, un accident mortel a eu lieu dans le Grand Canyon dans l'Etat de l'Arizona sur le site de Quartermaster impliquant un hélicoptère EC130 B4 opéré par Papillon Helicopters qui après s'être écrasé au sol a pris feu, entraînant le décès de cinq personnes et des blessures graves sur deux personnes.

A la suite de l'accident, des plaintes en responsabilité du fait du produit ont été déposées devant la cours de l'Etat du Nevada aux Etats-Unis, par la succession et les parents d'un passager décédé ainsi que par le pilote blessé de l'hélicoptère.

Le 6 mai 2023, la plainte avec le pilote a été soldée sur la base d'un accord entre les deux parties.

En janvier 2024, la dernière plainte en cours avec les parents d'un passager décédé a été soldée, sur la base d'un accord entre les deux parties.

Le coût de ces deux accords a été totalement couvert par les contrats d'assurance d'Airbus Helicopters et Papillon Airways.

## Note 19 - CHIFFRE D'AFFAIRES

(en millions d'Euros)	2023	2022
Ventilation par activité		
Hélicoptères neufs	1 842	1 659
Service à la clientèle	1 558	1 336
Développement	475	363
Divers	285	304
<b>Total</b>	<b>4 161</b>	<b>3 662</b>

dont :

France	848	877
Export	3 313	2 786

## Note 20 - RESULTAT FINANCIER

(en millions d'Euros)	2023	2022
Produits financiers	255	116
Intérêts et assimilés	14	-9
Pertes et gains nets de change	-7	-10
Dotations et reprises de provisions	6	-5
<b>Total</b>	<b>267</b>	<b>93</b>

## Note 21 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

(en millions d'Euros)	2023	2022
Amortissements dérogatoires	-7	-6
Autres	2 376	-7
<b>Total</b>	<b>2 369</b>	<b>-13</b>

Au cours de l'exercice, Airbus Helicopters SAS a procédé à l'échange de sa participation détenue dans la société Airbus Helicopters Deutschland GmbH (quote part détenue : 100%) d'une valeur nette comptable de 128m€, avec une participation dans la société Airbus Defence & Space GmbH (quote-part détenue : 39% post opération).

La valorisation retenue par les parties dans le cadre de cette opération s'est élevée à 2,5 milliards d'euros, soit un résultat exceptionnel de 2,4 milliards d'euros.

Ce résultat a été retraité pour la détermination du résultat fiscal de la société, cette transaction bénéficiant du régime spécial d'imposition au titre du CGI art. 210-A.

## Note 22 - FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

(en millions d'Euros)	2023	2022
Série militaire	1	1
Série Civil	155	103
Divers	95	97
<b>Total</b>	<b>251</b>	<b>201</b>

### **Note 23 : REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX**

Parmi les membres des organes d'administration, seul le Président bénéficie d'une rémunération.

Afin de respecter les règles usuelles de confidentialité, sa rémunération n'est donc pas présentée dans l'annexe aux comptes sociaux d'Airbus Helicopters.

### **Note 24 : HONORAIRES**

Le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes E&Y figurant au compte de résultat de l'exercice 2023 s'élève à 914 000€ HT.

### **Note 25 : EVENEMENTS POST CLÔTURE**

Néant

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

En Millions	Capital	Quote part du capital détenu du capital détenu en %	Capitaux propres autres que le capital et non compris le résultat	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice audité	Bénéfice ou perte du dernier exercice audité	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					
A - FILIALES ( 50% au moins du capital détenu par la Société)										
Françaises										
HFSI 67 cours Mirabeau 13100 Aix en Provence	EUR 0,04	100%	EUR -8,27	EUR 0,04	EUR 0,00	EUR 0,00	EUR 0,00	EUR 0,00	EUR -3,20	EUR 0,00
Etrangères										
AIRBUS DEFENCE and SPACE GmbH Willy-Messerschmitt-Straße 82024 Taufkirchen Germany	EUR 48,0	39%	EUR 3 353,0	EUR 2 500,0	EUR 2 500,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 4 317,0	EUR -2 606,0	EUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS ESPAÑA, S.A. Carratera del Barrio de la Fortuna, 10 28044 Cuatro Vientos Madrid - Spain	EUR 0,5	100%	EUR 55,4	EUR 21,2	EUR 21,2	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 439,2	EUR 34,9	EUR 34,9
AIRBUS GROUP AUSTRALIA PACIFIC HOLDINGS PTY LIMITED 616 Comper street PO Box 51 - Bankstown Airport Nsw 2200 - Australia	AUD 6,0	100%	AUD 34,4	EUR 0,4	EUR 0,4	EUR 0,0	EUR 9,1	AUD 655,9	AUD 41,8	EUR 26,2
AIRBUS HELICOPTERS CANADA LTD 1100 gilmore Road . P.O Box 250 Fort Erie Ontario Canada	USD 11,5	100%	USD 19,2	EUR 4,1	EUR 4,1	EUR 0,0	EUR 0,0	USD 127,2	USD 5,4	EUR 0,0
HELIBRAS Rue Santos Dumont n° 200, BP 184, Itajuba Minas Gerais Brazil	BRL 28,6	100%	BRL 126,4	EUR 87,7	EUR 87,7	EUR 0,0	EUR 95,9	BRL 1 340,9	BRL 16,1	EUR 0,7
AIRBUS HELICOPTERS SOUTHEAST ASIA PRIVATE LTD 110 Seletar Aerospace View Singapore 797562 - Singapore	EUR 1,8	100%	EUR 2,2	EUR 13,5	EUR 13,5	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 54,5	EUR 5,8	EUR 5,3
AIRBUS HELICOPTERS KOREA LTD 726-173 Hannam-dong, Yongsan-gu Seoul, Korea	KRW 1 000,0	100%	KRW 12 910,3	EUR 0,8	EUR 0,8	EUR 0,0	EUR 7,6	KRW 13 144,2	KRW -829,1	EUR 0,6
AIRBUS HELICOPTERS DE MEXICO SA DE CV Hangar 1 Zona G Aeropuerto Intl 15620 Mexico DF - Mexico	MXN 508,6	100%	MXN -191,7	EUR 25,7	EUR 25,7	EUR 0,0	EUR 9,1	MXN 1 221,6	MXN 148,1	EUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS JAPAN CO LTD Roppongi Hills Mori Tower 19F, 6-10-1 Roppongi, Minato-Ku Tdemandéyo 106-6119 Japan	JPY 480,0	100%	JPY 3 199,9	EUR 14,4	EUR 14,4	EUR 0,0	EUR 4,4	JPY 20 762,5	JPY 2 245,7	EUR 15,1
AIRBUS HELICOPTERS ROMANIA SA Sreet Aeroportului N1-Ghimbav Zip Code 507075 - Brasov - Romania	RON 13,5	60%	RON 83,9	EUR 5,3	EUR 5,3	EUR 0,0	EUR 84,0	RON 173,3	RON 5,5	EUR 0,2
AIRBUS HELICOPTERS SOUTHERN AFRICA (PTY) LTD PO Box 135 Lanseria 1748 South Africa	ZAR 16,6	100%	ZAR 84,4	EUR 3,6	EUR 3,6	EUR 0,0	EUR 0,1	ZAR 693,0	ZAR 21,0	EUR 1,0
AIRBUS HELICOPTERS CHILE SPA Jose Arrieta 7808 - La reina Santiago - Chile	USD 5,2	100%	USD 1,8	EUR 15,7	EUR 15,7	EUR 0,0	EUR 4,5	USD 15,0	USD -0,2	EUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS CONO SUR SA Edificio Beta 4 - Local 002 - Zonamerica Montevideo- Chile	USD 0,0	100%	USD 5,9	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 17,6	USD 26,5	USD -0,4	EUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS PHILIPPINES, INC NAIA 1300 The Philippines	PHP 39,0	70%	PHP 42,3	EUR 0,6	EUR 0,6	EUR 0,0	EUR 0,0	PHP 335,4	PHP 3,2	EUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS MALAYSIA SDN BHD Terminal 2-Sultan Abdul Aziz Shah Airport 47200 Subang Selangor- MALAYSIA	MYR 28,0	100%	MYR 8,7	EUR 6,8	EUR 6,8	EUR 0,0	EUR 0,4	MYR 135,8	MYR 5,2	EUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS CHINA CO LTD 22D Jin An Building n°908 Dongdaming Shangai - China	CNY 38,8	100%	CNY -0,6	EUR 5,0	EUR 5,0	EUR 0,0	EUR 0,0	CNY 73,7	CNY -5,5	EUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS HONG KONG LTD Unit 3,1M,Tradeport Logistics Centre 21 Chun Yue Road Hong Kong Inte, Airport Lantau HONG KONG	USD 0,1	100%	USD 1,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 4,9	USD 90,7	USD 1,4	EUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS UK LTD Oxford Airport - Kidlington Oxfordshire OX5 1 QS - UK	GBP 0,5	100%	GBP 11,2	EUR 17,7	EUR 17,7	EUR 0,0	EUR 43,7	GBP 128,6	GBP 10,8	EUR 12,4
PT. AIRBUS HELICOPTERS INDONESIA d/a Halim Airport Terminal Building Lantai 2 Po Box 13610 Jakarta Indonesia	USD 1,4	100%	USD -0,1	EUR 0,9	EUR 0,9	EUR 0,0	EUR 0,0	USD 3,1	USD -0,3	EUR 0,0

## A - FILIALES ( 50% ou moins du capital détenu par la Société)

AIRBUS GROUP INDIA PRIVATE LTD XYLEM, 4TH Floor, Dnyvasandra Industrial Area Plot No 4, Mahadevapura Post, Whitefield Road Bangalore, 560048, India	INR 459,3	5%	INR 3 458,7	EUR 1,9	EUR 1,9	EUR 0,0	EUR 0,0	INR 8 668,0	INR 399,0	EUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS INTERNATIONAL SERVICES LTD 5TH Floor - 6 Georges Dock IFSC - Dublin 1 Ireland	EUR 0,3	100%	EUR 3,1	EUR 0,3	EUR 0,3	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 17,8	EUR -0,1	EUR 1,0
AIRBUS HELICOPTERS INDUSTRIES POLSKA sp. z o.o Powsinska 75 m. 49 02-903 Warsaw - Poland	PLN 1,7	100%	PLN 18,4	EUR 0,4	EUR 0,4	EUR 0,0	EUR 0,0	PLN 18,9	PLN 1,0	EUR 0,0
AERSUD Pizza Digione 1 00197 Roma-Italia	EUR 0,2	100%	EUR 4,4	EUR 20,2	EUR 20,2	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 65,6	EUR 3,0	EUR 2,2
AIRBUS ARGENTINA SA Maipú 1300 - 13th floor CITY of BUENOS AIRES - Argentina	ARS 17,8	50%	ARS 56,2	EUR 0,2	EUR 0,2	EUR 0,0	EUR 0,0	ARS 162,9	ARS 9,0	EUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS HUNGARY Fő u. 14-18, 1011 BUDAPEST Hongrie	EUR 0,0	70%	EUR 26,8	EUR 28,6	EUR 28,6	EUR 0,0	EUR 25,1	EUR 0,0	EUR -1,5	EUR 0,0
Airbus Helicopters Arabia for Aircraft Maintenance Futuro Tower, office No. 601 - Maatner Street - Morabba Quarter Riyadh - Saudi Arabia	SAR 0,5	95%	SAR 22,2	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 3,6	SAR 120,9	SAR 5,5	EUR 3,0
EC BAHRAIN 42nd Street, Building No. 94, Flat No. 35 - Manama Bahrain	BHD 0,1	100%	BHD 2,2	EUR 0,1	EUR 0,1	EUR 0,0	EUR 0,0	BHD 12,1	BHD 0,4	EUR 0,0
AIRBUS UKRAINE LIMITED Verkhny Val Street, Regus Kyiv - Podil Heritage, Office 215 04071 KYIV - Ukraine	UAH 1,7	100%	UAH 0,0	EUR 0,1	EUR 0,1	EUR 0,0	EUR 0,0	UAH 3,0	UAH 0,2	EUR 0,0
HMOTION GmbH Lilienthalstr. 10 82205 Gilching - Germany	EUR 0,1	50%	EUR 0,0	EUR 1,0	EUR 1,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 0,0

## B - PARTICIPATIONS (10 à 50% du capital détenu par la Société)

Françaises										
NH INDUSTRIES SARL 53, 55 Ave de l'Europe - BP 536 13901 Aix en Provence	EUR 0,3	31%	EUR 9,3	EUR 0,1	EUR 0,1	EUR 0,0	EUR 104,6	EUR 1 889,4	EUR 1,7	EUR 0,0
HELISIM Route de l'Aéroport 13725 Marignane	EUR 8,1	47%	EUR 26,6	EUR 7,9	EUR 7,9	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 18,2	EUR 4,2	EUR 0,7
INOVSYS 65, avenue Jules Cantini 13298 Marseille Cedex	EUR 0,3	25%	EUR 0,0	EUR 0,4	EUR 0,4	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 1,0	EUR 0,1	EUR 0,0
GPI & ASSOCIE EuroParc de Pichaury 1330, rue Guillebert de la Lauzière 13856 Aix-en-Provence Cedex 3	EUR 0,0	26%	EUR 0,8	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 0,8	EUR 0,2
Etrangères										
AIRBUS HELICOPTERS TIGER GMBH D-81703 München - Germany	EUR 0,3	33%	EUR 1,0	EUR 0,1	EUR 0,1	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 311,1	EUR 0,4	EUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS KAZAKHSTAN ENGINEERING LLP Business Center Nursaulet 1 Imanov Street 11 Floor 2 010000 Astana	KZT 2 300,0	50%	KZT 437,0	EUR 5,8	EUR 5,8	EUR 0,0	EUR 0,0	KZT 13 859,6	KZT 737,0	EUR 0,0
AIRBUS HELICOPTERS (THAILAND) LTD Romkiao Road, Minburi district 10510 Bangkok Thailand	THB 22,6	1%	THB 15,8	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 0,0	EUR 0,0	THB 142,6	THB 18,9	EUR 0,0
OMAN AVIATION ACADEMY Knowledge Oasis Muscat / AL-SHEEB - PO Box 223 130 MUSCAT - OMAN	OMR 3,4	10%	OMR 0,4	EUR 0,8	EUR 0,8	EUR 0,0	EUR 0,0	OMR 1,1	OMR 0,1	EUR 0,0

NB : AHD n'est plus détenue par AH SAS au 31/12/2023, mais a versé 154m€ de dividendes en 2023 au titre de l'exercice 2022.